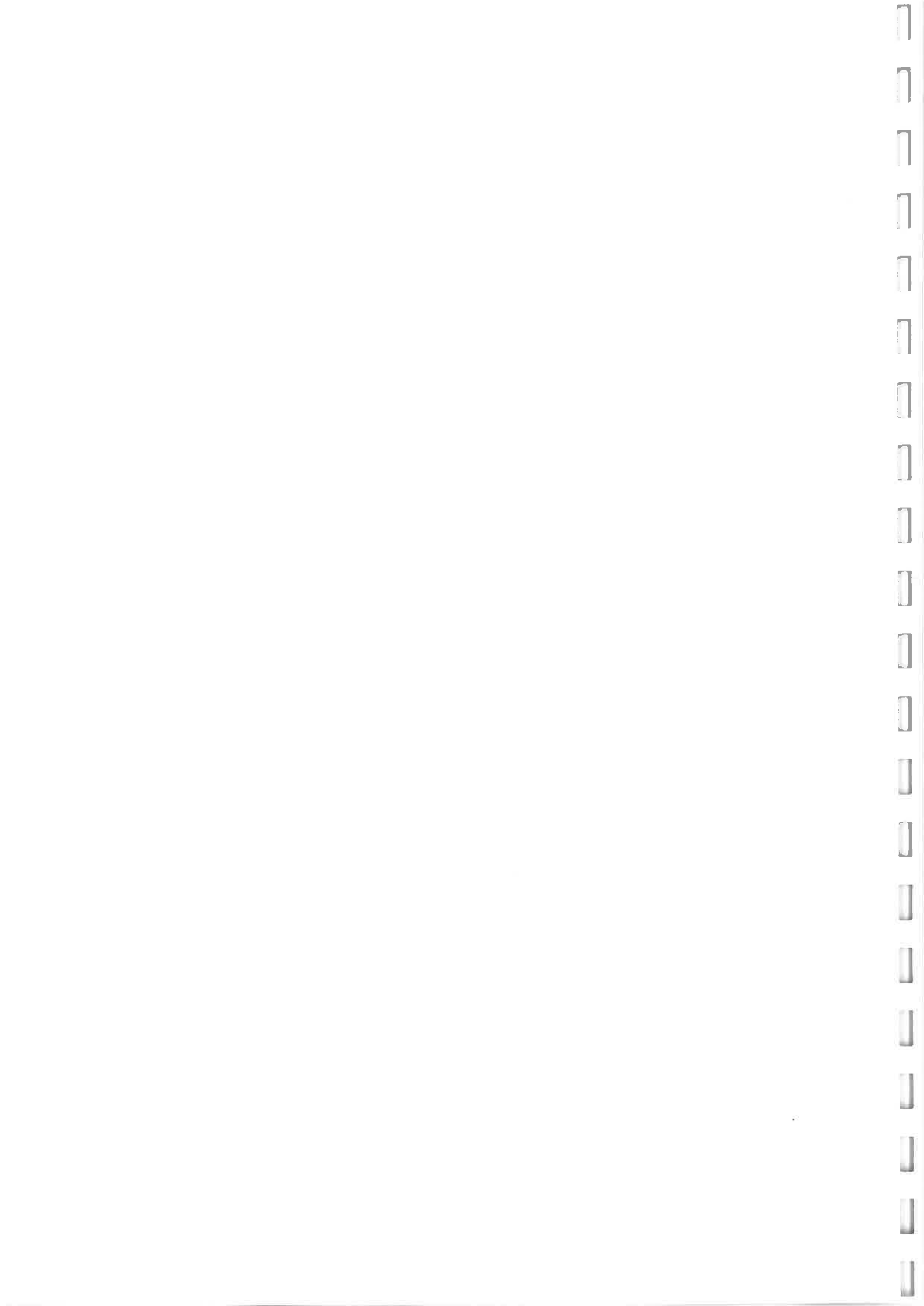


# **FUANS 2003**



**BULLETIN MUNICIPAL**



## Le mot du Maire...

Par ces quelques mots que je formule chaque année, je voudrais simplement vous adresser mes vœux les plus sincères de santé et de réussite pour 2004, dans tous vos projets tant professionnels que personnels.

2003 s'est révélée une année morose avec de nombreuses et grosses difficultés. Nous avons dû faire face à des conditions climatiques inhabituelles. Notre forêt a beaucoup souffert de la sécheresse, il suffit d'y jeter un regard ; les inondations ont été catastrophiques pour certains départements ; le contexte économique également est défavorable avec un chômage qui est bien loin de régresser. Tout cela laisse un goût amer que nous espérons voir dissiper dans les prochains mois.

J'assure nos malades de ma chaleureuse pensée et j'espère que les personnes hospitalisées seront bientôt de retour dans leur foyer.

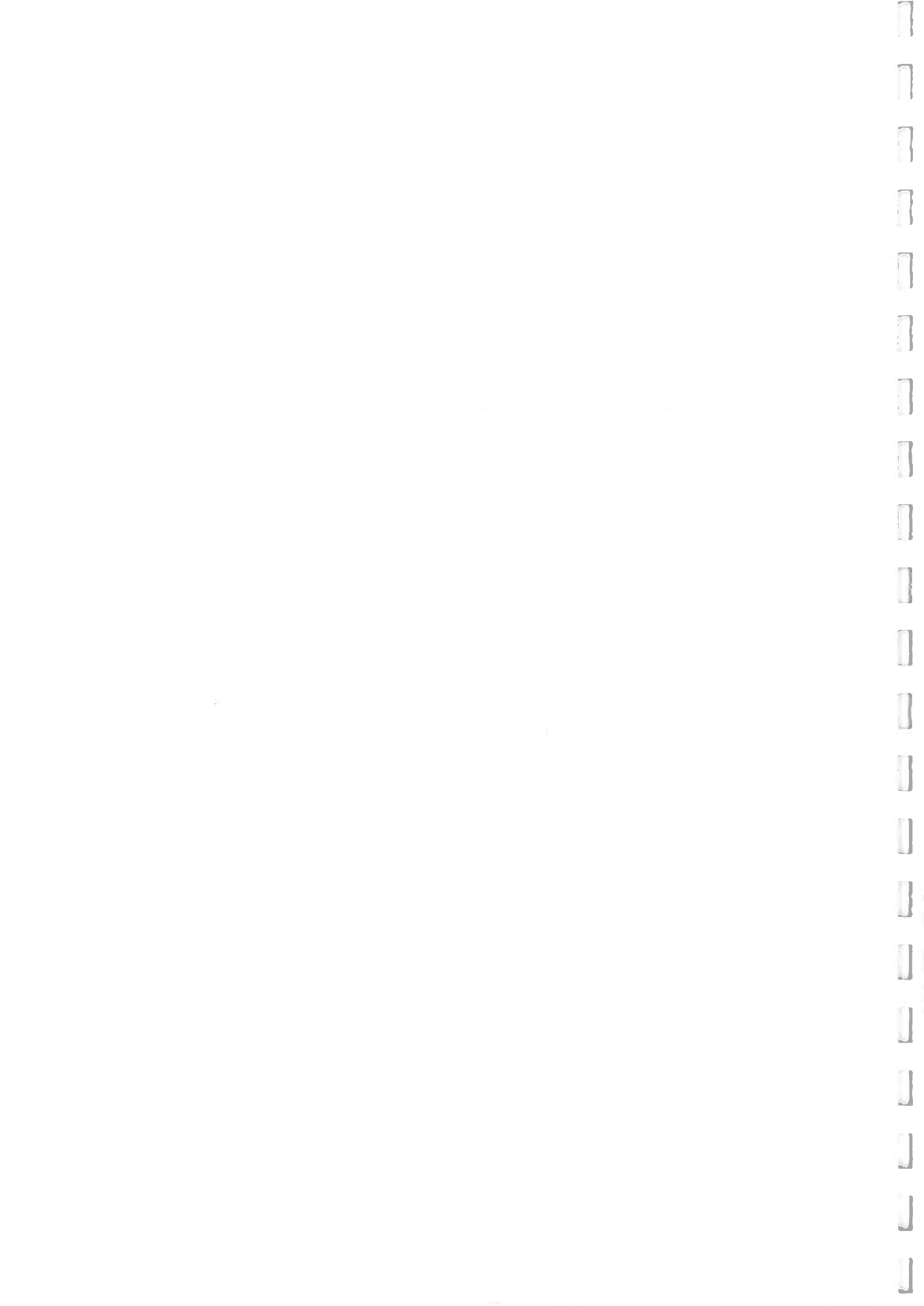
Je remercie particulièrement mon équipe municipale qui me seconde précieusement. Sachez qu'ensemble nous restons à votre écoute, à votre disposition pour que notre commune puisse trouver son équilibre et sa raison d'être.

Merci également aux employés pour leur travail.

P. GUILLET



Cette année, les vœux du Maire auront lieu le **vendredi 9 janvier à 20 heures** à la salle des fêtes.



## L'investissement communal au 31 décembre 2003

### DEPENSES

Montant des emprunts	29 479.89 €
Matériel roulant	75 587.20 €
Radiateurs logements communaux	4 430.20 €
Plafond salle des fêtes	1 385.97 €
Ordinateur	2 786.68 €
Travaux école village	46 080.29 €
<b>Total</b>	<b>159 750.23 €</b>

Les travaux prévus concernant la toiture de la salle des fêtes n'ont pas pu être effectués.

Pour le 5<sup>ème</sup> logement dans le presbytère, la constitution du dossier administratif est terminée. Le permis de construire a été déposé. Dès que nous aurons les accords de subventions, les travaux commenceront.

### RECETTES

FCTVA	2 712.57 €
Département subventions	6 573.00 €
Palulos subventions	650.00 €
DGE subventions	9 216.00 €
Cautions loyers	703.51 €
Remboursement TVA	3 665.00 €
Emprunt pour tracteur	55 500.00 €
<b>Total</b>	<b>79 020.08 €</b>

## Le Fonctionnement communal au 31 Décembre 2003

### Dépenses

Eau	430.32 €	Personnel non titulaire	10 693.89 €
Electricité	8 232.48 €	Personnel titulaire	43 340.81 €
Combustibles	4 608.97 €	Cotisations URSSAF	11 703.00 €
Carburants	2 102.62 €	Cotisations retraites	9 515.21 €
Fournitures petit équipement	2 224.45 €	Assurances personnel	2 109.28 €
Fournitures de voirie	3 171.80 €	Médecine du travail	220.00 €
Fournitures administratives	1 229.92 €	CNFPT + Divers	2 717.37 €
Fournitures scolaires	1 878.24 €	<b>Charges de personnel</b>	<b>80 299.56 €</b>
Autres fournitures	1 853.44 €	Indemnités élus	11 450.12 €
Entretien bâtiments	6 088.05 €	Cotisations retraite élus	388.00 €
Entretien voirie	13 485.53 €	Aide sociale Département	853.80 €
Entretien matériel roulant	469.51 €	Service incendie	6 432.67 €
Maintenance	721.49 €	Gymnase	2 681.22 €
Assurances	5 918.04 €	Fournitures scolaires	11 417.82 €
Documentation	182.00 €	Subventions	5 214.08 €
Indemnité Percepteur	415.52 €	<b>Charges financières</b>	<b>38 437.71 €</b>
Fêtes et cérémonies	3 238.23 €	Frais financiers	15.00 €
Transports collectifs	1 559.17 €	Intérêts des emprunts	10124.78 €
Frais d'affranchissement	493.50 €	<b>Total</b>	<b>10 139.78 €</b>
Frais de téléphone	875.28 €		
Cotisations	596.76 €		
Taxes foncières	4 875.00 €		
Autres impôts	2 312.77 €		
Charges diverses	1 522.38 €		
<b>Charges à caractère général</b>	<b>68 485.47 €</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>197 362.52</b>

# Le Fonctionnement communal au 31 Décembre 2003

## Recettes

<b>Remboursement sur salaire personnel</b>	<b>6 581.34 €</b>
SFR- EDF-F.Télécom	1719.63 €
Locations communaux	11 933.59 €
Permis de chasse	45.73 €
Remboursement Chauffage + O.M.	2 695.53 €
<b>Total</b>	<b>16 394.48 €</b>
Contributions directes	46 013.11 €
Droits de mutation	3 004.47 €
<b>Total</b>	<b>49 017.58 €</b>
Dotation forfaitaire	27 379.00 €
Dotation solidarité	5 5691.00 €
Indemnisation frais élections	268.46 €
Participation Commune	
Fournets sur salaires	12 358.10 €
Etat/ compensation TP	3 628.00 €
Etat / compensation TF	604.00€
Etat / compensation TH	1 617.00€
<b>Total</b>	<b>51 445.56 €</b>
Revenus immeubles	35 733.25 €
Vente terrain	4 541.07 €
Liquidation camion	1 220.00 €
<b>Total</b>	<b>41 494.32 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>164 933.28</b>



## Bilan financier de la forêt Communale de Fuans Au titre de l'exercice 2003

### Vente de chablis

Plles diverses (24/04/03) : 330m3 à Jurasciage	9050 €
Plles diverses (18/08/03) : 50 m3 cession Jurasciage	1550 €
Plles diverses (25/11/03) : 320 m3 scolytes Jurasciage	7000 €
Plles diverses (4/11/03) : 140 m3 à Jurasciage	2860 €

### Vente bloc

Plles 23a -25 (27/05/03) : 100 m3 Jurasciage	3170 €
Plle 1 (19/09/03) : 170 m3 Gregoire	7110 €
Plle 1 (04/11/03) : 670 m3 Jacquet	30700 €
Plle ha La Cloue (04/11/03) : 260 m3 Jurasciage	9120 €

### Vente à l'unité de produit

Plle 22 (22/07/03) : 290 m3 Jurabois	13080 €
--------------------------------------	---------

### Ventes mutualisées

Plle 9 (24/04/03) : 330 m3 RHD	<b>montant 2003</b>
Plles 3-32 (24/04/03) : 400 m3 Monnet Seve	<b>31495 €</b>
Plles 26-27-NS (24/04/03) : 640 m3 Monnet Seve	

### Travaux

#### ➤ Régénération résineuse artificielle

Dégagement sur 2 ha plles 33-36	1030 €
---------------------------------	--------

#### ➤ Régénération résineuse naturelle

Dégagement sur 5 ha plles 27-29p	2560 €
----------------------------------	--------

#### ➤ Reconstitution après tempête-Travaux subventionnés à 80%

Dégagement sur 10 ha plles 1-2-5-7-19-20	5500 €
--	--------

### Acquisition parcelle bois « La Cloisonnette »

Vente à la commune par les Consorts GARNACHE-CREUILLOT / TATTU  
de la parcelle ZK n° 12 d'une superficie de 4 ha 30 a pour la somme de 42 600 €.



## Etude diagnostique et schéma directeur d'assainissement

Dans le cadre d'un projet d'assainissement intercommunal, les communes de Fuans et Fournets-Luisans ( pour le secteur de Grandfontaine) ont décidé d'entreprendre la démarche d'un schéma directeur d'assainissement.

L'objectif de l'assainissement est de restituer au milieu naturel de l'eau de bonne qualité, afin d'intégrer au mieux l'usage humain dans le cycle de l'eau.

Conformément à la directive européenne, la loi sur l'eau de janvier 1992 engage la responsabilité des communes vis-à-vis des eaux usées et préconise la mise en place des techniques d'assainissement correspondant au contexte local.

Le schéma directeur d'assainissement est un document qui a but de proposer aux élus de la commune les solutions techniques les mieux adaptées pour collecter, traiter, avant rejet dans le milieu naturel, les eaux usées d'origine domestique, agricole, industrielle, soit de manière collective dans le cas des réseaux séparatifs, soit de manière individuelle.

Une enquête d'utilité publique aura lieu du **mardi 27 janvier au samedi 28 février**. Le Tribunal de Grande Instance a nommé madame Renée VOILLEY en qualité de commissaire enquêteur. Elle assurera 3 permanences à la mairie :

- mardi 27 janvier de 14h à 17h
- jeudi 12 février de 15h à 18h
- samedi 28 février de 09h à 12h

Un registre d'enquête sera ouvert pour recevoir les observations.

# Les sentiers de randonnée

L'engagement des communes pour les « Doubs Chemins » :

Les boucles locales du PDIPR

Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée du Doubs(PDIPR) est un moyen de valoriser la richesse naturelle et historique de notre territoire. La pratique de la randonnée favorise la découverte des sites naturels et des paysages ruraux. Nos chemins ruraux ont une histoire qu'il faut faire vivre ou revivre. Le Doubs, premier département vert de France, et l'ensemble de ses communes se doivent de valoriser leur patrimoine. Le tourisme est une dimension forte de notre département économique. Il appartient à chacun de participer à cet enjeu et les boucles locales sont un aspect important de cette mission. Ces boucles locales sont des chemins de promenade existants ou à créer, proposés par la collectivité locale compétente pour accompagner la réalisation de l'axe principal PDIPR.Elles sont donc aménagées par la collectivité locale, avec l'aide financière du Département. La mise en œuvre du PDIPR doit se faire selon une démarche concertée sur la base d'un partenariat étroit entre le Département, maître d'ouvrage des axes structurants, et la collectivité.

Le Conseil général finance :

- 50% du montant HT pour les études préalables à la définition de boucles locales.
- 50% du montant HT pour les travaux de création et d'aménagement ( tracé, signalétique, mobilier d'accueil, panneaux d'information...) et de sécurisation ( ouvrages d'art, franchissement, barrières de sécurité...) avec une dépense plafonnée à 80 000 € par type d'opération ;
- 20% du montant HT pour la communication et la promotion des boucles locales.

Extrait de « Elus du Doubs N°11 Juin juillet août 2003 »

Le PDIPR et les boucles locales :

Principe :

Préserver les chemins ruraux tout en créant un outil de développement économique.

Autour de l'axe structurant du PDIPR, les boucles locales doivent promouvoir les promenades familiales donc être de moindre difficulté physique.

Le projet proposé par la communauté de communes sous l'impulsion de M. Pobelle, Conseiller Général, arrive enfin à son terme. Les deux boucles locales appelées « Ravin de Gipandol (2 H) et Tour du Mont (2H15) » sont balisées. Vous pourrez les emprunter en suivant les balisages peints en jaune et bleu. Des pancartes en bois vous rassureront sur l'itinéraire que vous suivez. L'emplacement de ces dernières est souvent une invitation à délaissier son véhicule pour faire quelques pas, alors n'hésitez pas. Ces sentiers sont ouverts à tous, sauf la partie forêt près de « l'auberge des sapins » qui est interdite aux cavaliers (une pancarte le rappellera).



Coût de l'opération :

Panneau, pupitre, logos :

2 681.22 € hors subventions.

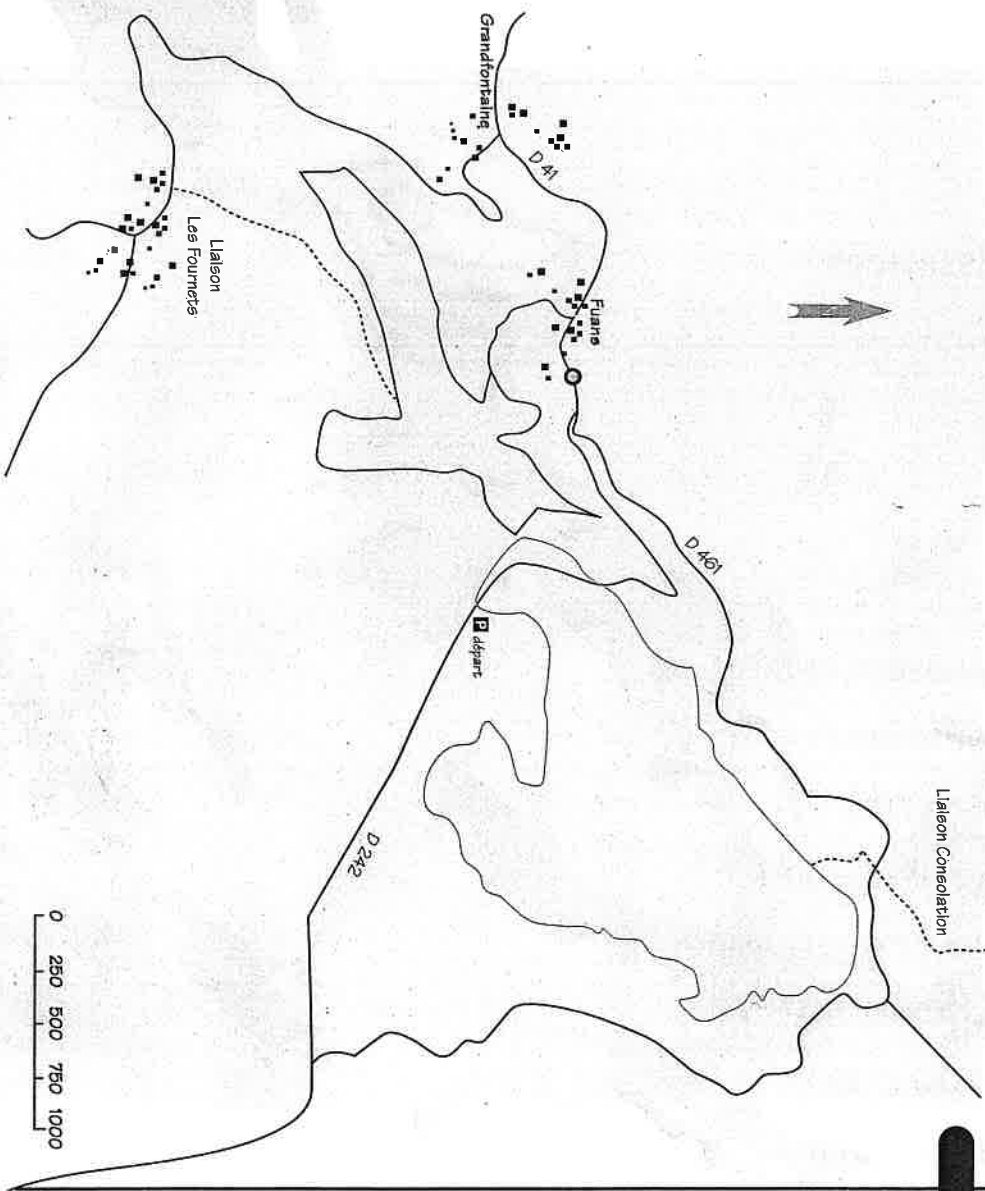
Nous regrettons que le PDIPR qui devait relier Gilley à la Roche du Prêtre en passant par notre commune nous échappe. Des changements d'itinéraires le feraient passer par Morteau.

Des cartes de tous les sentiers de « Crêts en Val » seront diffusées au printemps.



# Fuans

## Les sentiers de Crêtes en Vals



### Légende

vous êtes ici

circuit du ravin de Gipandol

circuit du tour du Mont

Circuit du ravin de Gipandol  
- durée : 2 heures  
- difficulté : moyenne

Circuit du tour du Mont  
- durée : 1 heure 45 min  
- difficulté : facile  
- départ : à 2 km, en direction des Monts de Fuans, les Combrères, puis une route à droite à la sortie du village en direction de Morcau

### LA NATURE VOUS ACCUEILLE : RESPECTEZ-LA !

Le Pays de Crête en Vals vous présente une gamme de sentiers de randonnée pédestre et VTT au départ de différentes communes. Les balades sont à faire dans la demi-journée ou dans la journée. Des liaisons existent entre les boudes. Elles vous permettront de partir pour de plus longues randonnées.

N'oubliez pas de vous munir de bonnes chaussures, de vêtements de pluie d'eau et d'une carte de la région (Carte IGN 1/25 000, carte ADP 1/50 000). Respectez sur les sentiers lorsque vous traverserez des prés et des champs et bonne promenade.

### Randonnée pédestre

Aux carrefours des pancartes avec le logo des sentiers de Crête en Vals indiquent le nom du sentier et la direction à prendre. Les sentiers sont tout du long balisés en jaune et bleu.

Bonne direction

Mauvaise direction

Tournez à droite

Tournez à gauche

VTT : le numéro indique le sentier suivi ; le rectangle indique la difficulté du circuit

# ETAT-CIVIL

## Naissances



Adrien DEBOUCHE	02 janvier
Coralie REUFLY	14 janvier
César CATTET	17 février
Mathieu ISSENHART	07 mai
Romain VERMOT-DESROCHES	06 juin
Ilona GUIGNARD	07 juillet
Mathis BARRET	04 septembre
William FERREIRA	18 octobre

## Décès



Blanche VUILLEMIN	03 mars
Michel GAUME	07 août
Jean DODANE	26 août
Robert BASSET	27 août
Jeanne CATTET	09 novembre

## Mariages



Aucun mariage n'a été célébré en mairie de Fuans cette année.

# Le recensement en 2004

---

## Publi communiqué

Commune de moins de 10 000 habitants  
recensée en 2004

**Toute la population vivant à FUANS  
sera recensée à compter du 15 janvier 2004**

*A partir de 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.*

*Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).*

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

**Les communes de moins de dix mille habitants** feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procéderont au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

**FUANS fait partie du groupe de communes recensées en 2004.**

**A partir du 15 janvier 2004**, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du maire. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Madame Monique GAUME est désignée pour effectuer ce travail.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au**

**03 81 43 55 10**



# Le tracteur communal

Pour remplacer le camion de la commune qui, malgré son faible kilométrage, mais en raison de sa vétusté générale, n'était plus autorisé qu'à effectuer le déneigement par le Service des Mines, le conseil municipal a décidé d'acquérir un tracteur neuf et de l'équiper afin d'être plus autonome pour l'entretien des voiries.

Ce choix a été dicté par plusieurs options :

- Maniabilité
- Absence de passage régulier au contrôle des Mines.
- Possibilité d'adapter différents outils : chasse-neige, saleuse, épareuse, godet benne...
- Economie de carburant.



Après consultation des offres des concessionnaires locaux, le matériel retenu est un tracteur John Deere, qui nous l'espérons, rendra de bons services à notre communauté pour de nombreuses années.



# COMITE DES FETES

Le comité des fêtes débute chaque année par son assemblée générale au cours de laquelle le président, Christian RENAUD dresse un bilan moral et le trésorier, Mickaël GAUTHIER un bilan financier de l'année écoulée. Le bilan ne peut être que satisfaisant. Cependant nous attendons plus de vous et nous avons besoin de vous pour animer notre village.

Cette année, il n'y a eu aucun changement de bureau.

Simon MARGUET nous a fait part de sa volonté de quitter le comité. Nous le remercions pour ces nombreuses années passées en tant que membre.

Nous vous attendons nombreux à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 16 JANVIER 2004 à la SALLE DE MAIRIE à 20H30. Vous y êtes tous conviés. A cette soirée, toutes les suggestions sont les bienvenues.

Courant Février, le banquet des classes a réuni une soixantaine de conscrits. Madame Cécile Dodane présidait cette soirée. Cette année, tous les 20 ans avaient répondu à notre invitation.

Conscrits en 4 et 9, réservez le 29 FEVRIER 2004

Le tournoi de tennis a eu lieu pour la seconde année consécutive ; si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir.

La 7<sup>ème</sup> RANDO DU VAL DE VENNES a connu un véritable succès. 230 vététistes ont emprunté les chemins et sentiers du HAUT-DOUBS entre FUANS, BONNETAGE et la vallée du DESSOUBRE. Les plus courageux qui ont parcouru les 50 kms ont effectué un dénivelé de 900 m. Bravo à eux et bravo à tous les autres qui ont suivi les parcours familial ou randonnée.

Merci également aux 100 participants qui ont innové notre toute première marche. Marcheurs, nous vous attendons l'année prochaine.



Année de sécheresse, année exceptionnelle!!!! Les gigots tant appréciés par leur cuisson au feu de bois ont cette année été cuits dans des fours traditionnels. Pour des raisons de sécurité, il a été plus prudent d'éviter de faire le feu habituel au chalet. La légère pluie de l'après-midi ne l'aurait pas éteint et le gros coup de vent a bien fait fuir nos pique-niqueurs.

Le voyage prévu à EUROPA-PARK a bien eu lieu le 23 août. Dans une ambiance de jeunesse et familiale, tout le monde a passé une bonne journée.



Nous remercions tous les bénévoles qui offrent de leur précieux temps et qui sont indispensables au bon déroulement de nos activités.

**Le Comité des Fêtes vous présente  
ses meilleurs vœux pour l'année 2004.**

## R.P.I FOURNETS - LUISANS - FUANS

Les effectifs des cinq classes comptent actuellement 56 filles et 57 garçons soit 113 élèves, 22 originaires du Luisans, 33 des Fournets, 2 de Grandfontaine, 23 de Fuans, 1 de Consolation-Maisonnette et 32 des Commènes.

L'organisation pédagogique se présente ainsi :

- 19 élèves de petite section et 13 de moyenne section à l'école maternelle des Commènes auprès de Mme Berthet, soit 32 élèves ;
- 13 élèves de grande section et 8 au CP à l'école de Fuans vers Mme Fleurot, soit 21 élèves ;
- 4 autres élèves de grande section et 18 au CE1 scolarisés vers Melle Bernard, soit 22 élèves ;
- 10 élèves au CE2 et 9 au CM1, soit 19 élèves, auprès de Melle Boffi de Guyans-Vennes, qui a pris en main la classe de M. Hème parti en septembre dernier au groupe scolaire Pergaud à Morteau pour en assurer la direction ;
- 8 autres élèves de CM1 et 11 de CM2, soit 19 élèves, auprès de Mme Revillot et de M. Robert qui travaillent tous deux à mi-temps. Mme Revillot fait fonction de directrice puisque aucun enseignant n'a été nommé sur le poste de direction.

Compte tenu de nos effectifs actuels et du nombre important de naissances en 2001 (24), en 2002 (19), il ne sera pas possible d'inscrire d'enfants de 2 ans à la rentrée 2004 ainsi qu'à la rentrée 2005.

Pour les années à venir, les effectifs sont en nette hausse et cela laisse présager des classes chargées pour certains niveaux.

En juin 2003, 16 élèves ont quitté l'école primaire pour rejoindre un collège.

Les 83 familles du R.P.I ont élu le 18 octobre Mmes Christelle Bouveret, Lydie Cachoz, Estelle Charlet, Christelle Debouche et Sylvie Querry pour les représenter au sein du Conseil d'école.

Parmi les différents projets mis en place cette année, notons, celui de la classe CM1 CM2 des Fournets. En effet, au cours de l'année scolaire 2002-2003, M. Leclerc, directeur de l'école de Mouthe, a proposé avec ses élèves de CM2, un projet jazz à la classe de Mme Revillot. Ce projet consistait à apprendre dix chants tirés du répertoire Jazz d'Armstrong, de Lionel Hampton, de Nougaro, et de les interpréter les deux classes réunies, accompagnés par un orchestre traditionnel de Jazz « Les Vieux de l'Hôpital ». Après six mois de découverte, de

correspondance et de travail vint le jour du concert, le 5 mai 2003 à Mouthe. Cette soirée chantante fut très appréciée et les enfants en gardent un immense souvenir.

D'autres activités ont été également conduites tout au long de cette année 2003 :

- rencontres sportives chaque trimestre ;
- concerts J.M.F ;
- le chanteur « Rémi » pour les Petits ;
- spectacle Côté Cour ;
- Ecole et cinéma ;
- séances de natation, de ski ;
- sorties de fin d'année scolaire.

Parmi ces dernières, notons :

- la visite des écoles de Fuans et du Luisans au musée des maisons comtoises de Nancray où les enfants ont évolué dans différents ateliers (découverte des maisons et de l'étang, poterie, laiterie)
- La participation de l'école maternelle à une représentation du cirque Pinder à Besançon sous un soleil de plomb, séance précédée d'un agréable pique-nique près d'Epenoy.

L'aménagement d'une salle informatique à l'école des Fournets a été réalisé en 2002. Les écoles du Luisans et des Commènes n'étant pas encore équipées, ce sera chose faite début 2004 grâce à l'heureuse et inattendue dotation de 590€ de l'Inspection Académique pour acheter un poste de travail connecté à Internet, poste composé d'un ordinateur et d'une imprimante. D'après différents devis, cette somme s'est avérée insuffisante ; après concertation avec les deux maires de nos communes, ceux-ci ont accepté d'apporter leur contribution pour la réalisation de cet achat et j'en profite pour les remercier.

Le mois de décembre s'est achevé par la visite du Père-Noël aux enfants de maternelle et par le traditionnel repas offert par l'Association des Parents d'élèves à la Salle des fêtes des Fournets.

Pour terminer, j'aimerais remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de nos écoles : les municipalités, l'Association des Parents d'élèves et ses bénévoles, les Parents d'élèves qui nous apportent leur aide.

Meilleurs vœux pour cette année 2004 ; que celle-ci vous apporte joie, bonheur et qu'une bonne santé vous accompagne.

Nicole



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Lors de la dernière assemblée générale ayant eu lieu le 15 septembre dernier, nous avons fait un compte rendu moral et financier de la vie de notre association. Comme tous les parents n'étaient pas présents, nous tenons par ce petit mot à faire passer quelques informations à nos yeux très importantes.

Suite à la démission du poste de présidente de Nathalie TOURNIER et du poste de secrétaire trésorière de Patricia LAUBERT, l'avenir de l'association de parents d'élèves était compromis. Les membres de l'association, ne voulant pas voir ses diverses activités, principalement la cantine, s'arrêter, se sont mobilisés et un nouveau bureau a été élu le 29 septembre 2003. Catherine FAIVRE a été élue présidente, Christelle CUCHEROUSSET vice présidente, Josette SIMON trésorière et Isabelle LEGRAND secrétaire.

Les principaux revenus de l'association sont le loto, le repas de fin d'année marqué en 2003 par le départ de M. Claude HEME et la fête villageoise. Ces revenus nous permettent de financer diverses activités des classes du RPI, par exemple participation aux frais de la sortie au Cirque Pinder à Besançon de l'école maternelle et aux frais de la visite au musée en plein air des maisons comtoises de Nancray pour les élèves du Luisans.

Un autre moment important pour l'association est le repas offert aux élèves le jour des vacances de Noël.

Nous tenons à ce que vous preniez tous conscience que l'argent de l'association de parents d'élèves est utile à tous les enfants du RPI, il serait donc bien que lors des manifestations, il n'y ait pas que les membres de l'association qui participent mais tous les parents d'élèves du RPI. A la fête villageoise du dernier dimanche d'août, nous souhaiterions voir participer plus de parents. Le chèque que le comité des fêtes de Fournets-Luisans remet à l'association bénéficie à tous les enfants du RPI Fournets-Luisans - Fuans.

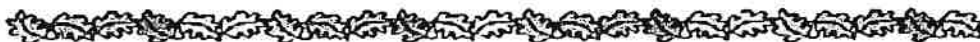
Concernant la cantine, le prix du repas reste à 2,50 € pour l'année scolaire 2003-2004. Veuillez noter le faible prix par rapport aux écoles des environs.

En effet tant que le salaire de Jeannine est pris en charge par les communes de FUANS et de FOURNETS-LUISANS sous la forme d'une subvention annuelle à l'association, il n'est pas répercuté dans le prix du repas.

Afin de faciliter l'organisation des repas, nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'inscrire vos enfants au moins la veille et de signaler leur absence pour les habitués.

Nous remercions les communes qui nous soutiennent et les instituteurs qui participent à l'association.

Tous les membres de l'Association de Parents d'Elèves vous souhaitent à tous et toutes une bonne année 2004 et vous donnent rendez-vous pour son loto annuel qui aura lieu le samedi 7 février 2004.



## A. D. M. R.

L'activité de l'Association du Val de Vennes a été en 2002 une année en nette progression.

Cette augmentation s'explique en grande partie par la mise en place de ADPA.

En effet 14 % des familles concernées de plus que l'an passé. Ce qui nécessite une implication encore plus grande pour trouver le personnel adéquat et gérer le planning.

L'activité A.D.S. a été d'une très grande importance.

Les repas rendent toujours service à ceux qui en éprouvent le besoin.

Les fleurs ont reçu un accueil chaleureux et nous vous visiterons, grâce à une équipe dynamique, à la même époque vers les 24 – 25 janvier. Merci aux bénévoles et à vous qui les accueillez.

Notre concert annuel de chants chorals aura lieu le 29 février 2004, salle de cinéma d'Orchamps Vennes : réservez votre après-midi !

Si vous avez besoin de renseignements une permanence est établie salle de l'ADMR à la Mairie d'Orchamps Vennes :

- le mardi de 15 h 30 à 17 h et
- le vendredi de 8 h 30 à 10 h

Le centre de soins est toujours à votre service : tél. 03 81 45 50 08

Un grand merci à tous les salariés et les bénévoles qui se dépensent sans compter pour être à votre disposition.

Bonne année à tous.

Le Président,  
Jean-Marie Courtois

## Club du troisième âge

L'an 2003 arrive à son terme avec son cortège de petits bonheurs et de grandes souffrances.

Cette année fut marquée par la canicule et le décès de bon nombre d'anciens.

Notre club a été frappé par le départ de notre ami Robert Basset pour un monde meilleur. Nous assurons à ses proches toute notre sympathie.

Au chapitre des petits bonheurs, nous avons fêté Jean Patton pour son 75<sup>ème</sup> anniversaire. Nos vœux de santé et longue vie.

Nous avons sillonné la Haute-Saône allant du château de Champlitte à la cave de Charcenne, du bourg de Pesmes au musée de Cugney. Cette journée fut fort réussie juste avant les grandes chaleurs.

Durant l'hiver, les membres du club se retrouvent autour de jeux de tarots et/ou de repas amicaux.

Le concours de tarot pour les anciens du Val de Venne organisé à Fuans le 2 décembre a réuni 76 joueurs. La journée s'est terminée autour du traditionnel « jambon-salade ».

Lors de l'Assemblée Générale, le bureau a été reconduit à l'exception d'un membre démissionnaire pour raison de santé et remplacé par Marie Thérèse Cachoz.

Nous remercions Mr le Maire et le Conseil Municipal pour toute l'attention portée aux anciens. Nous nous permettons une suggestion : pourquoi pas un lave-vaisselle à la salle des fêtes pour soulager nos mains rhumatisantes.

*Meilleure santé à nos malades et à tous nos meilleurs vœux.*

# Repas des anciens Le 14 décembre 2003



## LE TRIOLET

Que dire du Triolet ?

Qu'il se retrouve avec bonheur tous les mardis soirs pour son heure et demie de répétition. Lorsque tout le monde est là, ce sont 11 soprano, 7 alti, 5 ténors et 5 basses qui forment le chœur. L'ambiance y est chaleureuse. On oublie ses soucis et ses fatigues... Chaque événement est fêté autour du verre de l'amitié.

Cette année 2003 a commencé par la traditionnelle « galette des Rois », ensuite nous avons fêté la St Valentin par une soirée privée genre cabaret où les fidèles supporters et anciens de la chorale ont été invités. Nous allons renouveler l'initiative.

Le 2 mars, nous avons chanté à Orchamps Venues pour l'ADMR.

Le 22 mars, c'était le concert aux Fournets pour RETINA avec la chorale de « Haut-Doubs Chœurs » et la chorale paroissiale du Russey.

Le 31 mai, le Triolet est allé chanter à Fontain avec « la Villanelle ».

Le 23 août, nous avons eu le plaisir d'entourer Annette et Meinrad qui fêtaient leurs Noces d'Or.

Le 24 août, nous avons participé à la fête villageoise par un stand « gaufres », ce qui nous a valu une belle récompense : merci au Comité des Fêtes.

Le 15 novembre, nous répondions à l'invitation de la « Perdriole » du Russey.

Le 13 décembre, nous recevons la chorale de Pirey « Pour le Plaisir ».

Avec beaucoup de patience et de ténacité, Mireille nous entraîne à chanter la polka de « Quand Jules est au violon... » où dans un autre registre à méditer « KTO BOH VIELY YAKO BOG NACH » extrait de la liturgie orthodoxe russe. Colette, en partenariat avec Mireille, joue les interims...

Voilà, si cela vous fait envie, venez nous rejoindre, vous serez le ou la bienvenu(e).

Chantez c'est excellent pour la santé ! Ca rend heureux et léger...

Joyeuse et belle Année !

Christiane



# **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

## **DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL**



L'année qui vient de s'achever est la cinquième de notre existence, souhaitée par vos Elu(e)s pour le développement harmonieux de notre territoire.

Elle fut riche en actions allant dans ce sens :

◆ Nous avons inauguré l'espace multicommerces d'Étalans et l'extension de l'usine COFIMA à Fournets Luisans. Ces deux réalisations ont été conduites par nos services et financées partiellement par toutes les aides publiques auxquelles nous pouvons prétendre.

◆ Sébastien SIMON a rejoint notre équipe pour dynamiser la vie associative et travailler au développement du tourisme. Le Forum des associations et la coordination du balisage de sentiers de randonnées ont été ses premières missions.

◆ Vos Elus se sont engagés dans des opérations ambitieuses de restauration et d'aménagement des rivières « Audeux », « Reverotte » et « Dessoubre ».

◆ Le Conseil de Communauté a décidé d'engager un ensemble d'actions volontaristes pour enrayer la montée du chômage sur le secteur.

◆ La Charte de Pays, traduisant la vision organisée du développement du territoire a été adoptée. Une étude spatiale en cours complète le dispositif.

◆ Le Pays a enfin trouvé son nom :

### **« Pays des portes du Haut-Doubs »**

Il résulte du choix fait lors de la réunion annuelle du 26 Novembre à Vercel des 50 conseils municipaux.

Les 300 Elu(e)s présents ont ainsi donné une légitimité démocratique à ce nom, qui donne une identité à notre territoire et qui renforcera notre sentiment d'appartenance à cette Communauté représentée par les cantons de Pierrefontaine et Vercel auxquels s'ajoutent les communes de Voires et Guyans-Durnes.

